

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 309 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 509 196 \$ ET UN EMPRUNT DE 677 226 \$ POUR LA RECONSTRUCTION DE LA PISTE CYCLABLE DU PARC RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY DANS LE SECTEUR OUEST DE BEAUHARNOIS

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry, que le Conseil des maires de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 18 août 2021, le *Règlement numéro 309 décrétant une dépense de 1 509 196 \$ et un emprunt de 677 226 \$ pour la reconstruction de la piste cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry dans le secteur Ouest de Beauharnois* (résolution numéro 2021-08-187).

Ce règlement a pour objets :

- D'autoriser une dépense de 1 509 196 \$ pour la reconstruction de la piste cyclable du Parc régional de Beauharnois-Salaberry dans le secteur Ouest de Beauharnois
- De décréter un emprunt au montant de 677 226 \$, lequel sera remboursable sur une période de quinze (15) ans.

Les personnes intéressées à prendre connaissance de la teneur du règlement sont invitées à consulter la section «Document et publication» du site Internet de la MRC (www.mrc-beauharnois-salaberry.com). Une copie certifiée conforme du règlement est également disponible pour consultation au siège social de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice à Beauharnois, sur les heures régulières d'ouverture des bureaux administratifs.

Conformément à l'article 607 du *Code municipal du Québec*, tout contribuable désirant s'opposer à l'approbation dudit règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) peut le faire en transmettant à ce dernier une opposition écrite, dans les 30 jours suivant la publication du présent avis public. L'adresse pour la transmission de ces avis est la suivante : Centre de gestion documentaire et du registraire, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec (Québec) G1R 4J3.

Donné à Beauharnois, ce vingt-cinquième (25^e) jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-et-un (2021).

(Original signé)

Linda Phaneuf, urb.
Directrice générale et secrétaire-trésorière